



Berlin va transposer la directive européenne antitabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 16 juin 2006

D'après LE MONDE « Berlin va transposer la directive européenne antitabac » et mettre fin à son exception de publicité pour le tabac. Le journal indique que le ministre de la protection des consommateurs a annoncé la présentation « sans délai » d'un projet de loi visant à transposer la directive interdisant la publicité du tabac. Rappelant que Berlin avait déposé un recours en annulation devant la Cour européenne de justice mais que l'avocat général a demandé le rejet de ce recours, le quotidien relève que « l'Allemagne a choisi d'agir sans attendre le jugement ». Le Monde qui souligne que la publicité du tabac, déjà interdite à la télévision, va être désormais bannie des radios, journaux, internet, note que le manque à gagner est estimé à 50 millions d'euros pour la presse écrite.